

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal de Renens

Séance du 23 juin 2016

Présidence de Monsieur Pascal Golay

Le Conseil communal de Renens

Vu le préavis N° 102-2016 de la Municipalité du 29 avril 2016,

Où le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

ALLOUE à cet effet, à la Municipalité, un crédit de CHF 300'000.- TTC pour lui permettre le remplacement de l'application de gestion du Réseau d'accueil de jour Renens-Crissier avant la participation des autres partenaires du réseau d'accueil pour un montant de CHF 101'000.- TTC, soit un montant net à charge de la Commune de Renens de CHF 199'000.- TTC.

Cette dépense sera financée par voie d'emprunt, conformément à l'autorisation d'emprunter donnée par le Conseil communal.

Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif, sous le compte N° 6900.5060.355 - Acquisition d'un logiciel pour la gestion du réseau d'accueil de jour de Renens-Crissier.

Elle sera amortie en 5 ans, selon l'art. 17 b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour : au 1er juillet 2006) sur la comptabilité des communes.

ACCEPTÉ que soient portées aux budgets 2016 et suivants, les charges de fonctionnement inhérentes au présent préavis.

Ainsi délibéré en séance du 23 juin 2016

Le Président :


Pascal Golay



La Secrétaire :


Yvette Charlet